

LOPPSI, CENSURE DU NET : CONTACTEZ VOTRE DÉPUTÉ !

LE 4 FÉVRIER 2010 LA QUADRATURE DU NET

[...] Outre l'incapacité chronique de cette censure du Net à remplir l'objectif annoncé [...], le risque d'un sur-filtrage, mis en avant par toutes les études sur le sujet, semble inévitable.

Paris, le 04 février 2010 – La Quadrature du Net vient de faire parvenir aux députés une **lettre accompagnée d'une note** sur les enjeux des dispositions de la loi LOPPSI1 relatives à la lutte contre la cybercriminalité, et particulièrement sur la censure administrative du Net. Si le filtrage du Net a été encadré par l'autorité judiciaire en commission des lois, la mise en place de ce dispositif laisse la porte ouverte à de dangereuses dérives et doit désormais être complétée par de strictes garanties, ou à défaut être rejetée. La Quadrature invite tous les citoyens soucieux des libertés à **informer leurs députés sur ces enjeux fondamentaux pour l'avenir d'Internet2.**

Les décisions administratives visant à bloquer l'accès à des sites Internet au nom de la lutte légitime contre la diffusion et le commerce de contenus à caractère pédopornographique devront désormais être soumises à l'« **autorisation** » préalable de l'autorité judiciaire. En l'état, le texte est cependant encore très dangereux et préoccupant. Outre l'incapacité chronique de cette censure du Net à remplir l'objectif annoncé (voir à ce titre **l'étude de Fabrice Épelboin**: « **Le commerce de la pédopornographie sur Internet de 2000 à 2010** »), le risque d'un sur-filtrage, mis en avant par toutes les études sur le sujet, semble inévitable.

« La mise en œuvre de la censure du Net fait courir de grands risques techniques et démocratiques. Elle ne devrait être envisagée qu'à titre expérimental et temporaire, ce qui permettrait de confirmer son inefficacité. Il est également indispensable que les députés amendent le texte de la LOPPSI afin de prévoir un mécanisme de recours pour les "censures collatérales" liées au sur-filtrage. Sans de telles garanties, le texte voté présentera inévitablement un danger pour la liberté d'expression et de communication. » déclare Jérémie Zimmermann, porte-parole de La Quadrature du Net.

La Quadrature appelle tous les citoyens à utiliser **la note**, **l'étude de Fabrice Épelboin** et tous les autres matériaux analytiques mis à leur disposition sur **le web-dossier** sur le sujet, afin de **contacter leurs députés** pour leur demander d'imposer un strict encadrement de la censure du Net prémunissant contre tout risque de dérive et de sur-filtrage ou, à défaut, de rejeter dans son ensemble l'article 4 de la LOPPSI.

TROUVEZ ET CONTACTEZ VOTRE DÉPUTÉ

1. La discussion du projet de loi à l'Assemblée nationale est programmée pour les 9, 10 et 11 février prochains.

2. Vous pouvez pour cela vous reporter à la page suivante: http://www.laquadrature.net/wiki/LOPPSI_contacter-son-deputé_HOWTO

» Appel publié à l'origine sur le site de la Quadrature

» Illustration de page d'accueil par jef safi ('pictosophizing) sur Flickr

ROUX


le 4 février 2010 - 19:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et pour bien comprendre le texte avec ses explications, les liens vers legifrance et la possibilité de commenter alinéa par alinéa c'est pas ici:
<http://www.nosdeputés.fr/loppsi>

Et pour assister aux débats en séance, toutes les infos par là:
<http://www.deputésgodillots.info/deputé-comment-assister-aux-debats.html>

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI REpondre